

VIDE-DRESSING

de L'Annexe

R È G L E M E N T

1. PRINCIPE DE L'ÉVÉNEMENT

Le vide-dressing se déroule sous forme de dépôt-vente: les vendeurs apportent max. 25 articles ainsi qu'un stender (voir point 3). La vente est organisée le jour J par L'Annexe, les participants apportent leurs articles la veille et viennent rechercher leurs invendus et chiffre d'affaires après la manifestation.

2. LIEU ET HORAIRES

Le vide-dressing aura lieu dans la salle des Epancheurs à La Neuveville, en face de la gare.

dépôt des articles

samedi 7 février 2026 de 12h30 à 15h

événement et vente des articles

samedi 7 février 2026 de 18h à 21h - événement exclusif (les détails suivront prochainement)

dimanche 8 février 2026 de 10h à 16h

reprise des invendus et décompte final

dimanche 8 février 2026 de 17h30 à 18h

3. ARTICLES

Lors de ce vide-dressing, les articles "toutes saisons" seront acceptés :

1. habits femmes, hommes et ados (à partir de la taille 164)
2. chaussures femmes, hommes et ados
3. accessoires (sacs, chapeaux, foulards, bonnets, écharpes, lunettes de soleil, etc.)
femmes, hommes et ados

Ne sont PAS ACCEPTÉS: les manteaux et vestes d'hiver, les bijoux, tous les articles bébés/enfants, les articles ne figurant pas dans les trois premiers points

Conditions :

- maximum 25 articles par vendeur
- les articles sont en parfait état, propres et pliés de manière adéquate

Merci d'apporter 1 stender solide et stable par vendeur (sans les cintres), pensez à apposer une marque distinctive à votre stender afin de le reconnaître facilement. Nous nous réservons le droit de ne pas mettre en vente les articles qui ne respectent pas les conditions citées.

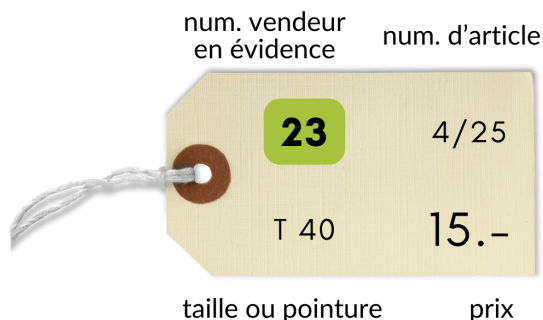
Pour les articles de luxe ou d'une certaine valeur (dès 100.-), nous vous remercions de l'annoncer lors de la dépose des articles.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de détérioration des articles et supports mis en vente lors du vide-dressing.

4. ÉTIQUETTES

Tous les articles sont étiquetés en suivant le modèle ci-dessous. L'étiquette doit avoir une taille adaptée (min. 5cm). Il est nécessaire d'utiliser un papier ou carton solide, attaché à l'aide d'une ficelle (pas de scotch ni d'aiguille, ni d'épingle). Si l'étiquette ne reste pas fixée à l'article, nous nous réservons le droit de fixer nous-même un prix et d'encaisser le résultat de la vente. Les articles mal étiquetés ne seront pas acceptés.

Pour la vente d'ensemble (bas et haut), il est nécessaire de mettre deux étiquettes.



Pour les prix : merci de fixer uniquement des chiffres ronds, pas de centimes. Vous êtes libre de fixer vous-même le prix comme bon vous semble.

Notre conseil: ne fixez pas des prix trop élevés. Plus ces derniers sont attractifs, plus vous vendrez!

5. FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscriptions se montent à CHF 15.- par vendeur + 10% prélevés sur les ventes. **L'inscription est définitive lorsque le paiement des frais d'inscription de CHF 15.- est reçu:**

- twint: 079 273 36 83, mention vide-dressing + votre prénom & nom
- virement bancaire: CH90 0624 0253 7181 6450 7 / Laura Risse, 2613 Villeret

Les 10% seront déduits lors du décompte final le samedi lors de la restitution des invendus.

En cas de désistement, les frais d'inscription ne seront pas remboursés. L'inscription peut être transférée à une autre personne.

6. PUBLICITÉ

 **Faites passer le mot avant le jour J!**

Profitez des réseaux sociaux pour en parler au maximum. Nous taguerons votre nom d'utilisateur sur Instagram afin que vous puissiez repartager nos stories en un clic.

Des affiches et flyers sont disponibles au Café: n'hésitez pas à venir en chercher. Vous pouvez aussi partager sur Facebook, Instagram, TikTok et WhatsApp nos publications ou le flyer de l'événement.

Plus il y aura de visiteurs, moins il vous restera d'articles sur les bras! Parlez-en à vos proches, amis, collègues... Nous mettons tout en œuvre pour toucher un large public, et avec votre aide, ce sera encore plus efficace.

 On compte sur vous! Merci de jouer le jeu avec nous 